LE 10ème HOMME
Supplément: Les Dessous de l'UE

# La PAC : une vache à lait pour les oligarques

Par Bill Wirtz

Crédits photos : MattiaATH/ Shutterstock.com

Décembre 2019

Vauban éditions

# Introduction

La PAC (Politique Agricole Commune) représente la plus grande partie du budget de l'Union européenne. Ce baril rempli d'argent est **utilisé pour des paiements directs aux agriculteurs**, qui se plaignent pourtant régulièrement d'un manque de support financier en Europe.

En 2019, la PAC faisait **36,1% du budget total de l'UE**, avec **58,4 milliards d'euros**. Pour le budget provisoire à long terme 2021-2027, beaucoup d'Etats membres de l'Union (principalement les pays de l'Est) demandent une augmentation du budget. La France est le pays qui récolte le plus d'argent en raison de la PAC, avec **un total de 9,5 milliards d'euros**.

Il s'avère que la PAC a des effets délétères et enrichit, de façon très choquante, une classe politique scandaleusement arrogante. Faites attention, car cette lettre aura tendance à vous énerver, vu que tout est financé avec VOTRE argent.

Cette lettre vise à :

- Expliquer le fonctionnement de la PAC
- Démontrer les effets pervers de la politique agricole
- Montrer les intérêts derrières cette politique, surtout les conflits d'intérêts

# Table des matières

Introduction 2
Comment fonctionne la PAC ? ..... 3
La PAC est une catastrophe pour tout le monde ..... 4
La destruction du marché africain ..... 5
Conflits d'intérêts : la porte ouverte de l'enfer ..... 6
Conclusion ..... 8

# Comment fonctionne la PAC ?

La PAC est divisée en deux piliers :

Le premier pilier consiste en des paiements directs aux agriculteurs, qui sont octroyés par hectare de terres agricoles, sous réserve du respect des conditions applicables.

Le deuxième pilier comprend des programmes de soutien ciblés en faveur d'une agriculture et d'un développement rural durables et respectueux de l'environnement.

Il faut savoir que le deuxième pilier représente moins de 20% du budget total de la CAP, et que les efforts principaux sont axés sur les paiements directs.

La politique agricole commune est réformée de façon régulière, normalement à la fin du cycle budgétaire multi-annuel de l'Union européenne, qui dure sept ans.

Le prochain cycle de réforme de la PAC est prévu pour 2020. Elle souhaite poser les jalons d'une gestion "durable" des sols en Europe pour les années à venir. Dans ses propositions législatives de juin 2018, la Commission européenne a formulé concrètement ses idées, et les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que le Parlement européen seront associés à la poursuite des négociations. On parle de négociations à Bruxelles sur l'octroi de subventions agricoles d'une valeur de plusieurs milliards.

Il est aussi important de savoir que les prestations pour les agriculteurs ne sont pas plafonnées. Certains propriétaires fonciers reçoivent plus d'un million d'euros voir bien plus. Il n'est même pas nécessaire de vivre dans l'UE pour recevoir cet argent : il suffit d'y posséder un terrain. Parmi les bénéficiaires, on trouve les oligarques russes, des princes saoudiens, des mafieux et les barons du pétrole du Texas qui possèdent de vastes territoires en Europe.

# La PAC est une catastrophe pour tout le monde

Les subventions européennes ont contribué à faire des terres agricoles une cible spéculative, ce qui les rend très attractives pour les financiers des grands centres financiers comme Londres.

Au Royaume-Uni, le prix de la terre a plus que doublé depuis l'introduction des paiements directes à l'hectare, ce qui rend cet investissement inaccessible pour la plupart des agriculteurs. En renforçant les économies d'échelle, ces subventions ont chassé les petits agriculteurs et accéléré la consolidation de la propriété foncière. Les agriculteurs opposés à la PAC ne sont pas majoritaires, car beaucoup d'entre eux reçoivent de l'argent gratuit même avant de planter quoi que ce soit. De plus, ils profitent du fait que la politique protectionniste européenne protège leur marché de la concurrence extra-UE.

Dans l'UE, ce protectionnisme agricole (à travers des droits de douane ainsi que de la PAC) conduit les consommateurs européens à payer jusqu'à 17 % de plus pour les produits agricoles que dans le reste du monde.

Certaines subventions contribuent également à favoriser une certaine alimentation… parfois néfaste pour la santé. Aux États-Unis, la majorité des subventions agricoles vont vers des cultures comme le maïs, le blé et le soja - principalement utilisés comme aliments pour le bétail et édulcorants - alors que les subventions pour les fruits diminuent considérablement.

Par conséquent, les prix des aliments malsains sont artificiellement abaissés alors que ceux des aliments sains restent chers. La prochaine fois qu'on nous parle de la crise d'obésité, il faudrait également analyser les choix politiques qui ont été faits et voir comment ils contribuent au problème.

# La destruction du marché africain

En prenant un café au Parlement européen, un ancien eurodéputé de centre-droit m'explique son expérience lors d'une mission au Burkina Faso : *"Dans un restaurant de Ouagadougou, on m'a dit qu'il n'y avait pas de soupe aux légumes aujourd'hui… car l'avion en provenance de Paris avait du retard. C'est quand même incroyable tout le mal qu'on fait en Afrique."*

De quoi parle ce parlementaire ?

Le développement agricole jouant un rôle crucial dans le développement économique global des pays les plus pauvres, les conséquences négatives de la PAC ont frappé particulièrement durement le tiers monde. Deux implications de la PAC sont particulièrement préjudiciables : le dumping des biens surproduits des producteurs européens et les barrières tarifaires qui les empêchent d'entrer sur le marché européen.

Le dumping résulte de la surproduction due aux subventions. Étant donné que les agriculteurs européens tirent une grande partie de leurs revenus de l'UE, ils suivent les volontés politiques et non celles des consommateurs. Ce qui a donné naissance à des "lacs de vin et montagnes de beurre" du début de la PAC. Alors que certains biens surproduits ont été distribués par le biais de programmes tels que la gratuité du lait dans les écoles, le reste a été soit gaspillé, soit déversé sur d'autres marchés à moindre coût... et notamment l'Afrique.

Après avoir détruit toute ambition de produire de façon abordable pour le marché local, l'Union européenne complique l'importation des produits en provenance du continent africain, en taxant les importations, ou en mettant des standards de produits tellement élevés que vous aurez besoin d'un bureau d'avocats pour les comprendre. Des tracasseries administratives et une concurrence déloyale qui rendent l'accès du marché européen aux producteurs africains quasiment impossible.

Le comble du ridicule est atteint lorsqu'on se rend compte que l'on dépense une deuxième fois de l'argent public, à hauteur de 90 milliards d'euros par an pour financer des plans incroyables pour développer les pays africains... que l'on empêche en réalité de se développer.

Mais la plaisanterie ne s'arrête pas là …

# Conflits d'intérêts : la porte ouverte de l'enfer

En République tchèque, le plus gros bénéficiaire des subventions de la PAC est *Andrej Babis*, un milliardaire agronome qui détient également une grande partie des médias du pays. Ses entreprises en république tchèque ont perçu au moins 37 millions d'euros de subventions agricoles l'an dernier.

Vous l'ignorez peut-être, mais Andrej Babis est le Premier ministre de la République tchèque, et est donc responsable de la redistribution de cet argent. Etrange coïncidence.

En Bulgarie, les subventions sont devenues le bien-être de l'élite agricole. L'Académie bulgare des sciences a constaté que 75% des subventions agricoles européennes finissent entre les mains d'environ 100 individus.

Face à tous ces problèmes, il paraissait évident de réformer la PAC en profondeur. Quand vous voulez réformer un tel monstre administratif, la pire chose que vous pourriez faire serait de mettre en charge les gens les plus susceptible d'aggraver le problème actuel, soit les personnes bénéficiaires du système actuel.

Pas besoin de vous faire des illusions : c'est exactement ce que l'UE a décidé de faire.

La commission parlementaire du Parlement européen responsable de la PAC est appelée **l'AGRI** (commission de l'agriculture et du développement rural).

Il n'est pas si facile d'obtenir les informations concernant les antécédents professionnels des présents membres de l'AGRI. En effet, les liens avec le milieu agricol peut parfois ne pas être directement évident.

L'indicateur le plus clair est de savoir si l'on est agriculteur ou non et donc si son revenu est affecté par les décisions prises par le comité. Dix des 48 membres (21%) sont des agriculteurs (Biteau, Christensen, Decerle, Häusling, Katainen, Mortler, Müller, Schmiedtbauer, Schreijer-Pierik, Wiener), soit une proportion relativement élevée.

On pourrait ajouter à cette liste ceux qui sont mariés à un agriculteur et dont le revenu du ménage dépend donc de l'agriculture. Les détails du cv sont rarement suffisamment détaillés pour être définitifs, mais McGuiness serait ajouté à cette liste sur ce critère.

Le groupe pourrait être élargi plus largement pour inclure ceux dont le revenu antérieur provenait de la représentation d'intérêts agricoles et qui pourraient donc représenter l'intérêt économique des agriculteurs. Il s'agit notamment d'Aguilera (qui travaillait auparavant avec la Fédération des coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs d'Andalousie et la Fédération andalouse des coopératives agricoles), Dorfmann (ancien directeur de l'Union des agriculteurs du Tyrol du Sud) et Pirbakas (ancien chef du syndicat des agriculteurs de Guadeloupe).

Il est possible d'élargir le groupe en y incluant ceux dont la carrière professionnelle antérieure consistait à représenter les agriculteurs dans un sens politique ou à travailler sur des questions de politique agricole au sein d'un ministère de l'Agriculture. Le nom le plus évident ici est Ciolos (ancien ministre roumain de l'agriculture et ancien commissaire européen à l'agriculture et au développement rural), mais il y en a d'autres. Aguilera (déjà mentionné) est un ancien ministre régional de l'Agriculture en Andalousie, Amaro est un ancien secrétaire d'État à l'Agriculture au Portugal, De Castro est un ancien ministre de l'Agriculture en Italie, Hlavácek est un ancien vice-ministre de l'Agriculture et de la Pêche au ministère tchèque de l'Agriculture, Jurgiel est un ancien ministre polonais de l'Agriculture, comme Kalinowski et Ruissen est l'attaché politique européen au Ministère néerlandais de l'Agriculture, la Nature et la Qualité alimentaire.

Tous ces eurodéputés ont, pendant des années, un lien politique important et direct avec l'industrie agro-alimentaire.

Si l'on additionne tous ces noms, il y a au moins 21 membres (44 %) qui sont des agriculteurs ou qui ont représenté des intérêts agricoles à un moment donné de leur carrière professionnelle. Toutes ces personnes ont un intérêt clair à ce que les subventions continuent à être déversées de manière importante et sans trop de contrainte.

# Conclusion

La PAC est emblématique de la maladie la plus grave de l'Union européenne : la recherche de rente (terme économique pour décrire le fait de recevoir de l'argent sans obligation particulière) par l'intermède de lobby d'intérêt.

Distribuer l'argent du contribuable n'est ni productif pour les agriculteurs européens, ni une politique honnête. La PAC est instrumentalisée afin de servir des buts électoraux et pour enrichir les personnes en charge de son utilisation.

Cette politique ne devrait pas avoir sa place dans une Europe qui se prétend être le parangon du libre-marché ouvert ou dans une Europe dit être un acteur essentiel pour l'aide aux pays en voie de développement.

Il est assez courant d'entendre des critiques envers la PAC. En effet, c'est le plus gros budget de l'Union Européenne et sa plus grande responsabilité. Le Brexit a d'ailleurs été particulièrement motivé par la faillite de ce dossier.

L'année 2020 et la réforme de la PAC sera donc particulièrement déterminante pour (re)construire la confiance des européens envers l'Union. Au vu de la constitution de sa commission en charge de la réforme, on peut clairement en douter…

**1. L'information publiée dans cette publication**. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

**2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication.** Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :
(1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
(2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
(3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
(4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
(5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

**3. Risques d'investissement.** L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

**4. Aucune garantie**. Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne